



GOUVERNANCE

Mesure n°39 : Augmenter le budget du secrétariat d'Etat à l'Ecologie afin qu'il atteigne 1% du budget de l'Etat

Le budget dédié au secrétariat d'Etat à l'Ecologie confine à la marginalité. Malgré toute la bonne volonté ou la personnalité du ministre, la faiblesse des moyens humains et financiers obère toute chance de peser sérieusement. Sans moyen, demeure l'affichage, le symbolique. Or, une politique de l'environnement est une action protéiforme dépassant les simples mesures correctives et ponctuelles. Face aux « grands » ministères dont l'action est relayée sur le terrain par une administration décentralisée, le secrétariat d'Etat à l'Ecologie fait pale figure. La relative nouveauté de la problématique environnementale explique pour partie cette faiblesse structurelle. Les grands corps d'Etat incarnent l'excellence et n'acceptent qu'à reculons de déléguer leur pouvoir. Or, ces grands corps sont tout droit tournés vers la production de grands projets mimant la puissance de la République une et indivisible, incontestable et centralisée.

A contrario, le ministère de l'environnement demeure le parent pauvre de l'administration perçu par les grands corps comme un empêchement de bétonner en rond... Changer les choses impliquerait un effort budgétaire substantiel inscrit sur la durée. Or, l'idéologie dominante postule qu'un bon fonctionnaire est nécessairement un fonctionnaire à la retraite et non remplacé.

Année après année, restriction budgétaire après restriction budgétaire, le ministère de l'environnement s'est vu contraint de faire contre mauvaise fortune bon cœur... Constatant son incapacité à transformer les choses en profondeur, le ministère de l'environnement s'est génétiquement modifié pour devenir un vague secrétariat d'Etat en charge de l'éducation à l'environnement... lançant quelques campagnes d'information destinées aux convaincus et immédiatement enfouies sous les milliers de spots publicitaires des annonceurs en tout genre ! Or, pour obtenir des résultats significatifs, l'éducation à l'environnement est un moyen essentiel pour parvenir à une fin et non un cache-sexe permettant d'occulter sa propre faiblesse structurelle.

Pour éviter que cette marginalité soit trop visible, tout en donnant le sentiment que des résultats peuvent être mis à l'actif du ministère de l'environnement, l'expertise est progressivement mise en sommeil... tout comme les associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est ainsi que depuis plusieurs années, les associations, qui sont pourtant la seule « administration » sur laquelle le ministère de l'environnement peut compter, voient leur subvention réduite au point de les mettre en danger. Au lieu de vivre les associations comme un moyen de renforcer le propre poids du ministère de l'environnement, ce dernier tente de museler le peuple de l'écologie afin de pouvoir continuer à se complaire dans une autosatisfaction totalement hors-sol.

Il y a donc nécessité à renforcer le budget du secrétariat d'Etat à l'Ecologie en faisant passer son bien modeste budget de 0,48% du budget de l'Etat à plus de 1%... ceci lui permettrait d'avoir des moyens dépassant enfin le budget de communication d'EDF !

